



STRATEGIE REGIONALE DE L'INNOVATION EN CORSE

Le programme d'actions

Axe d'intervention n°1 : Le facteur humain au cœur de la diffusion et de l'accompagnement de l'innovation

Mesure 1.1. : Renforcer le socle de compétences et miser sur la qualité de l'offre de formation.

La faiblesse démographique limite considérablement les possibilités d'ouverture de certaines filières de formation pourtant indispensables car nous aurions des difficultés à les approvisionner sur le seul vivier local.

Actuellement 30 % de nos bacheliers quittent l'île, ce qui en soi n'est pas un mauvais chiffre. Les difficultés viennent plutôt du fait que notre système d'enseignement supérieur ne parvient pas encore à attirer suffisamment d'étudiants en provenance des autres académies et de l'étranger.

Objectif 1 : Ouvrir la Corse aux cursus d'excellence	
Buts Poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> • Doter la Corse de filière de formations d'excellence dans les domaines des sciences et techniques ainsi que du commerce et de la gestion, • Améliorer quantitativement et qualitativement le flux des bacheliers insulaires et attirer des bacheliers d'autres académies, • Internationaliser l'enseignement supérieur • Réduire l'écart de niveau de qualification Corse-moyenne nationale • Réduire le différentiel de densité d'établissements délivrant des formations supérieures sur le territoire • Veiller à ne pas creuser d'inégalités territoriales.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des cursus de formation d'ingénieurs en adéquation avec les avantages comparatifs que détient la Corse (géologie, ingénierie maritime, matériaux composites) et /ou complémentarité avec les compétences scientifiques de l'Université de Corse, ou d'autres centres de recherche présents en Corse associés aux thématiques, • Ouvrir une École Supérieure de Commerce élaborée en partenariat étroit avec l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de Corse et le réseau consulaire (EGC), à articuler avec l'ouverture déjà prévue d'une classe préparatoire en économie au lycée Laetitia Bonaparte,
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cursus créés (classes prépa cursus d'ingénieurs 1/an), • Part des bacheliers en provenance d'autres académies et de l'étranger, Part de bacheliers en provenance de l'étranger, • Nombre de bénéficiaires par an de la mesure « Parcours d'excellence (cible 100/an).
Lien/objectif/ Économie	<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec objectif 7 : mieux intégrer les étudiants et les jeunes diplômés dans l'économie régionale. Développement de l'esprit d'entreprise et de la culture de l'innovation. • Lien avec objectif 22 : faire émerger des projets concrets issus des laboratoires, • Lien avec objectif 24 : susciter et structurer une filière de prestations de services aux entreprises, • Lien avec objectif 30 : structurer les secteurs d'activités porteurs, • Lien avec objectif 31 : attirer des entreprises innovantes.
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de validation des premiers cursus d'excellence universitaire, • Recensement des besoins d'ouverture de « classes préparatoires aux cursus d'excellence », • Mise en place du CCESR : validation des statuts et des groupes de travail (Enseignement Supérieur et Recherche)
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds régionaux, • F.S.E., • Com. Apprentissage (État/CTC)

L'apprentissage dans le supérieur s'est considérablement développé en très peu de temps. Il consolide la cohérence entre les filières professionnelles de l'enseignement supérieur et les orientations du développement économique. Néanmoins, l'appareil productif constitué, d'entreprises de petite taille, est en passe d'être saturé et atteint la limite de sa capacité en termes de support de formation.

Il est nécessaire de prendre en compte la dimension langue et culture corse conformément aux orientations du Plan stratégique d'aménagement et de développement linguistique pour la langue corse 2007-2013, afin d'offrir à tous les apprenants la perspective d'un bilinguisme ouvert au plurilinguisme.

Objectif 2 : Renforcer le lien Formation Supérieure- Emploi en valorisant l'alternance et la formation continue	
Buts Poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> Irriguer le tissu des TPE Corses en étudiants du supérieur de manière à créer le besoin de personnel d'encadrement dans les entreprises Initier une stratégie de développement de l'apprentissage dans le supérieur entre le CFA de l'Université de Corse et des CFA plus spécialisés (exemple : domaine du travail social).
Actions	<ul style="list-style-type: none"> pousser encore plus loin la stratégie de mixage des publics (formation initiale classique, apprentissage, formation continue) qui est la seule solution à la gestion de petits flux qui caractérise la corse, Développer la formation des maîtres d'apprentissage et des tuteurs de l'alternance, Permettre le financement d'apprentis dont le centre de formation est en Corse et l'entreprise d'accueil hors-Corse de manière à élargir le tissu des entreprises d'accueil. Renforcer la mobilité nationale et européenne des apprentis
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse - Direction de l'Enseignement Supérieur (DES)
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Croissance du nombre d'apprentis dans l'Enseignement Supérieur Taux d'insertion après diplôme
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'inscrits annuels aux FCIL Évolution du nombre de candidats au concours de Professeur des écoles bilingues Accroître de 30 % le nombre d'apprentis du supérieur, Réduire de moitié le nombre d'abondants en cours de formation (formation continue), Multiplier par 3 le nombre de tuteurs d'apprentis formés.
Lien/objectif/ Économie	<ul style="list-style-type: none"> Faire progresser le niveau de qualification de la population active (augmentation du nombre de diplômés du supérieur dans la population active).
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	<ul style="list-style-type: none"> Attribution d'un marché public de prestations intellectuelles visant notamment à la réorganisation des dispositifs de formation continue du supérieur, Démarrage des travaux devant conduire à la rédaction du CPRDFP (...), Mise en place du CCESR,...
Indicateurs qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de diplômés du supérieur par la formation continue (+ 10 %/an)
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> Fonds régionaux, F.S.E., Com. Apprentissage (État/CTC)

Objectif 3 : Faire évoluer les formations pour mieux répondre aux évolutions techniques, technologiques et managériales

Buts Poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> Créer et diffuser des contenus pédagogiques dans le cadre de FCIL (formations complémentaires d'initiatives locales).
Actions	<p>Le secteur prioritaire à cibler est le BTP</p> <ul style="list-style-type: none"> → En lien avec les professionnels (fédérations du bâtiment, CAPEB...), identifier les pratiques professionnelles nécessaires pour l'utilisation de produits ou de techniques innovants, → En lien avec les organismes de formation, travailler sur l'adaptation des formations (dont l'apprentissage) → Appuyer la formation des formateurs techniques et des maîtres d'apprentissage si besoin, → Modifier la commande de formation en conséquence
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de contenus pédagogiques créés (cible 2/an)
Lien/objectif/économie	<ul style="list-style-type: none"> Élévation du niveau de qualification des salariés du BTP, Formation aux technologies de la construction écologique (en lien avec objectif 40),
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	<ul style="list-style-type: none"> Déclinaison du DUT Génie Civil en apprentissage
Indicateurs qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de contenus pédagogiques créés (cible 2/an)
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> Fonds régionaux, F.S.E., Com. Apprentissage (État/CTC)

Objectif 4 : Contribuer par des actions de formation à l'intégration de nouvelles technologies ou pratiques innovantes

Buts Poursuivis	Développer les compétences dans les entreprises par la formation des chefs d'entreprise et des salariés.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> → Actions collectives dans le cadre des clusters et grappes d'entreprises, des besoins en formation peuvent tout à fait être identifiés. Exemples <ul style="list-style-type: none"> • actions de formation tournée vers la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans le BTP • management des performances environnementales, • éco conception → Formation des chefs d'entreprises et des salariés au numérique (mesure 11 de CEN)
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'actions mises en place (cible 2/an) ○ Nombre de participants aux actions de formation (cible 10/Formation)

Objectif 5 : Mettre en œuvre des actions de formation à destination des entrepreneurs innovants

Buts Poursuivis	Sécuriser le développement des projets innovants
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de sensibilisation et de formation à destination des entrepreneurs innovants afin de formaliser leur business plan et de capter des financements privés. Mise en place de programme couvrant les 3 phases : <ul style="list-style-type: none"> ○ Phase 1 préparation du projet : séminaires et workshops portant sur la formulation de business plans, la protection de la propriété intellectuelle et la stratégie marketing ○ Phase 2 mise en relation des entrepreneurs innovants avec des investisseurs potentiels (Femu Qui, ADIE, Innoveris, etc.) via l'organisation d'évènements ○ Phase 3 négociation de l'accord - Accès aux prestations de services de leveurs de fonds spécialisés
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'actions mises en place (cible 2/an) ○ Nombre de participants aux actions de formation (cible 10/Formation)

Mesure 1.2. : Mieux former et intégrer les étudiants stagiaires dans les entreprises (bac+2 à bac+5).

Objectif 6 : Renforcer la mobilité étudiante dans un objectif d'employabilité	
Buts Poursuivis	Au cours de leur cursus, les étudiants ont l'obligation de se familiariser avec le monde de l'entreprise via la réalisation de stages, notamment de stages réalisés en dehors de la Corse en France continentale ou à l'international. Les universités et les grandes écoles se tournent en effet de plus en plus à l'international. L'action vise donc à accompagner et soutenir la réalisation de stages en entreprise située en dehors de la Corse.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BTS-Entreprises: bourses de stages pour des stages obligatoires à l'étranger dans le cadre du BTS Assistant Manager, ▪ Aide à la mobilité des cursus commerce (EGC Bastia...), ▪ CPGE : bourses d'aide à l'oral de concours, ▪ Aide aux parcours d'excellence, ▪ Bourses de mobilité pour un stage ouvertes aux étudiants de l'Université de Corse niveau Bac+ 2 à Bac +5 pour des stages obligatoires réalisés en France continentale ou à l'étranger, ▪ Stages Cors'export : bourses de stage à l'étranger dans un bureau d'UBIFRANCE (étudiants de licence pro commerce ; management des énergies renouvelables ; entrepreneuriat)
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de bourses de stages, ○ Nombre de bourses de mobilité par an du dispositif régional utilisé (cible 100/an), ○ Nombre de stages Cors' Export (cible 2/an) ○ Type d'entreprises (Cf. groupes d'activités SRI) ○ Lieu de stage.
Lien/objectif/ Économie	Le tissu entrepreneurial corse est constitué à 90 % d'entreprises de moins de 10 salariés. Cela pose un problème de raréfaction des terrains de stages pour certaines activités exercées en général dans des entreprises de plus grandes tailles. Il est donc souhaitable de renforcer la mobilité étudiante (apprentissage compris) de manière à palier cette rareté.
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	Analyse de la possibilité juridique et financière de financer le surcoût engendré par des contrats d'apprentissage passés avec des entreprises situées hors de Corse.
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds régionaux, • F.S.E., • Com. Apprentissage (État/CTC)

Objectif 7 : Mieux intégrer les étudiants et les jeunes diplômés dans l'économie régionale

Buts Poursuivis	En dehors de la recherche, les jeunes diplômés doivent faire l'objet d'un accompagnement spécifique en vue de leur intégration dans les entreprises régionales. Cela passe par des actions de sensibilisation à l'esprit d'entreprise, des actions visant à l'intégration de stagiaires en entreprise et l'aide à la création d'entreprise par les jeunes diplômés.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre dans l'enseignement supérieur <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation et sensibilisation à l'esprit d'entreprendre dans le secondaire: appel à projet régional destiné à sélectionner la structure capable d'organiser des actions de sensibilisation dans le secondaire ○ Animation et sensibilisation à l'esprit d'entreprendre dans le supérieur : appel à projets régional destiné à sélectionner la structure capable d'organiser des actions de sensibilisation dans le supérieur ○ Animation des stages, sécurisation des parcours des différents stagiaires par les structures universitaires et consulaires, mise en place de tuteurs de stages ▪ Développement de l'esprit d'entreprise et de la culture de l'innovation dans les formations professionnelles de tout niveau <ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration de modules « innovation » à intégrer dans toutes les formations professionnelles, en particulier l'apprentissage, ○ Organisation de sessions de formation de formateurs, ○ Intégration de ces modules dans la commande régionale de formation ▪ Aide à l'intégration d'étudiants stagiaires dans les entreprises <ul style="list-style-type: none"> ○ Stage Technologique Réseau : co-financement à 50% de l'accueil d'un stagiaire futur diplômé de l'enseignement supérieur (étudiants en licence pro, licences filières sciences et technologies, et master) dans une PME-PMI située en Corse (le financement doit être prescrit par le RDT) ○ Aide régionale missions courte durée pour les étudiants de niveau Bac+2 et +3 pour la conduite de projets en entreprise de 6 mois maximum ○ Aide régionale missions longue durée pour les étudiants de niveau Bac+5 pour la conduite de projets en entreprise de 18 mois maximum Pour ces dispositifs, au-delà du financement du poste, une enveloppe pourrait être attribuée pour l'achat de matériel nécessaire à la conduite du projet. ▪ Aide à la création d'entreprise par les jeunes diplômés <ul style="list-style-type: none"> ○ Jeunes diplômés (moins de 2 ans) créateur d'entreprise: accompagnement du porteur, hébergement en couveuse si nécessaire pour faire mûrir le projet, et en sortie subvention d'aide au démarrage
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de stage technologique réseau (3/an) ○ Nombre de missions courte et moyenne durée (5/an) ○ Nombre de jeunes diplômés intégrés dans les entreprises (10/an)
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lancement d'appels à projets de culture scientifique, ○ Soutien à la constitution, à la première Junior Entreprise à l'Université de Corse
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds régionaux, • F.S.E., • Com. Apprentissage (État/CTC)
Lien Objectif/Économie	Voir ci-dessus buts poursuivis et actions

Mesure 1.3 - Accroître la capacité de financement des jeunes chercheurs et optimiser l'utilisation de leurs compétences (bac+5 à bac+9)

Le contexte est caractérisé par :

- La forte production de diplômés à haut niveau,
- La progression des besoins des laboratoires,

Objectif 8 : Renforcer la recherche publique par une meilleure intégration des jeunes chercheurs	
Buts Poursuivis	Renforcer l'aide aux laboratoires de recherche Renforcer la capacité d'action de l'école doctorale de l'Université de Corse
Actions	Renforcer le programme régional d'aide aux doctorants et post-doctorants, Soutenir l'école doctorale dans son programme de formation – insertion, Lancer des appels à projets régionaux afin de correspondre à des enjeux d'envergure régionale
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	Nombre de contrats doctorants (7/an) Nombre de contrats post-doctorants (4/an), Nombre d'étudiants sensibilisés à l'entrepreneuriat (300/an) licence professionnelle entrepreneuriat, doctorants, ...
Lien/objectif/Économie	Insertion dans l'emploi des jeunes chercheurs.
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des rencontres jeunes chercheurs à l'Université de Corse en lien avec le CNRS, • Contractualisation de l'Université de Corse avec l'APEC, • Intégration des doctorants au réseau RETI, • Démarche entamée afin d'aboutir à un nombre minimum de une bourse cofinancée par ou avec le CNRS.
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds régionaux, • Cofinancements des centres de recherche (CNRS), • Com. Apprentissage (État/CTC)

Objectif 9 : Intégrer les doctorants et les jeunes chercheurs (post-doc) dans le marché du travail	
Buts Poursuivis	Favoriser l'établissement de passerelles entre la recherche et les PME-PMI via des dispositifs d'intégration des étudiants, des jeunes chercheurs dans les entreprises corses permettant ainsi une coproduction de la recherche entre le jeune chercheur et l'entreprise d'accueil
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien à l'intégration de doctorants (titulaires d'un Master) pour effectuer leurs travaux de recherche (co-financement du salaire versé par l'employeur) ▪ Soutien à l'intégration de docteurs (titulaires d'un Doctorat) pour effectuer leurs travaux de recherche (co-financement du salaire versé par l'employeur) ▪ Cofinancement de formations complémentaires professionnalisantes dans la 1^e année suite au recrutement des jeunes chercheurs dans les entreprises ▪ Mettre en œuvre le statut de « Docteur – Développeur » en lien avec l'objectif 25 « Pool de matière grise »
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de docteurs et post doc intégrés dans le tissu économique (7/an)
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	Relance de l'appel à projets régional en matière d'aide à l'entreprise misant sur un étudiant à bac + 5, bac + 8.
Liens objectifs/Économie	Voir ci-dessus buts poursuivis et actions

Mesure 1.4 - Soutenir les coopérations scientifiques et faciliter l'accueil de nouvelles équipes autour de projets de recherche finalisés.

Le contexte est caractérisé par :

- Une labellisation intégrale de la recherche universitaire par le CNRS,
- Une intégration de l'Université de Corse au PRES Sud Méditerranée, [présidé par L'Université de Corse jusqu'en 2012.](#)
- Un développement de projets de R&D d'envergure.

Objectif 10 : Renforcer la pertinence des thématiques	
Buts Poursuivis	Améliorer la capacité de recherche insulaire en s'adossant à des centres de recherche nationaux et internationaux. Améliorer la capacité des chercheurs insulaires à s'insérer aux projets nationaux et internationaux de recherche.
Actions	Inscription des centres de recherche insulaire aux problématiques de coopération scientifique dans le cadre notamment des programmes « MARITTIMO » Accueil d'équipes autour des projets ENR (CEA INES), Accueil d'équipes autour des problématiques marines (IFREMER, STARESO) Financement ou cofinancement de thèses par le CNRS, CEA, l'INRA, ADEME (...).
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	Nombre d'ETP chercheurs accueillis (cible 1/an) Nombre de participations à des réseaux de recherche extérieurs (10/an) Nombre de thèses cofinancées (2/an)
Lien/objectif/ Économie	Préservation et reconstitution des agro-ressources et des ressources halieutiques dans un objectif de développement durable et de stabilisation des effectifs de la pêche artisanale. Développement des solutions énergétiques innovantes (MYRTE). En lien avec les objectifs 21 et 22 et 23.
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la base scientifique du projet « STELLA MARE » avec une collaboration IFREMER, CNRS Climat et STARESO, • Acquisition du foncier, • Implication du CEA/INES sur les éco quartiers à BASTIA, • Développement d'un projet de valorisation autour du projet MYRTE et PAGLIA ORBA en lien avec la SATT VALORPACA, • Candidature des projets MYRTE, STELLA MARE aux deuxièmes appels à projet EQUIPEX (Grand Emprunt).
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds régionaux, • 1-3,

Mesure 1.5 - Rationaliser les activités et les programmes de recherche.

Après une période de foisonnement, il est souhaitable de clarifier les thématiques de recherche régionale et de les associer à des projets de R&D d'envergure.

Objectif 11 : Mettre en réseau les acteurs locaux de la recherche	
Buts Poursuivis	Mailler les chercheurs autour de thématiques faisant appel à de la transdisciplinarité Mutualiser ressources et matériels Permettre aux thématiques régionales d'atteindre la taille critique permettant de candidater à des projets de type ANR, PCRD, BEI, Banque Mondiale, Grand Emprunt
Actions	Renforcer les conventionnements entre organismes de recherche présents en Corse Élaborer un cahier des charges des besoins en recherche du tissu économique Lancer des appels à projets régionaux ouverts
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	Nombre de conventionnements (1/an), Nombre d'appel à projets (2/an)
Lien/objectif/ Économie	En lien avec objectif 10.
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	<ul style="list-style-type: none">• Vote des statuts et des groupes de travail du CCESR,• Première réunion de l'IPIC (CCESR/COSIC),• Rapprochement entre les projets CAPAZZA et RED 1 et l'Université de Corse,• Candidature de l'Université à deux appels à projets ANR.
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none">• Fonds régionaux,• 1-3.

Objectif 12 : Créer une cellule d'appui au montage de projets nationaux et internationaux	
Buts Poursuivis	Faire connaître, inciter et aider les équipes de recherche corses à s'insérer dans les réseaux nationaux et internationaux de recherche afin de trouver de nouvelles sources de connaissances en dehors de la Corse et renforcer la visibilité du potentiel de recherche corse en lien avec l'objectif 24
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place une cellule d'appui au montage de projets nationaux de recherche (ANR) et de projets de coopération européenne et internationale (PCRD, programmes bilatéraux de coopération scientifique du Ministère des Affaires étrangères – PAI) en charge des missions suivantes : sensibilisation et information sur les programmes nationaux, européens et internationaux, assistance technique au montage de projets, assistance technique à la gestion de projets (administrative et financière), évaluation de la participation des équipes corses dans les programmes nationaux, européens et internationaux ▪ Création d'un dispositif d'aide à l'amorçage de projets de coopération nationaux et européens (via le financement de la préparation et du montage des projets pour couvrir les frais de déplacements et éventuellement de recours à de l'expertise extérieure)
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de projets du PCRD auxquels ont participé des acteurs corses (1/an) ○ Nombre de participation à des projets ANR (1/an) ○ Nombre de participation à des appels à projets (Grand Emprunt) (1/an) ○ Nombre de participation à des réseaux de recherche (3/an)
Lien/objectif/Économie	Créer les conditions de l'import export des résultats de la recherche.
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement et renforcement de la cellule de valorisation de l'Université de Corse, • Préparation d'un colloque sur l'intelligence économique (prévue pour octobre 2011).
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds régionaux,

Objectif 13 : Développer la culture de l'évaluation et mettre en œuvre un référentiel dédié	
Buts Poursuivis	Améliorer la capacité à correspondre aux attentes des acteurs publics et privés.
Actions	Conventionner avec l'AERES Mettre en place au sein du CCESR un groupe de travail « Évaluation » en articulation avec le COSIC
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	Conventionnement réalisé (1/an) Nombre de réunion du groupe de travail (2/an)
Lien/objectif/Économie	Se placer d'emblée dans le cadre d'une obligation d'efficacité et d'optimisation du rendement des fonds alloués.
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du groupe de travail évaluation du CCESR en lien avec le COSIC, • Financement d'une matrice de coûts de l'Université par l'ADEC constituant un préalable pour le futur observatoire économique régional.
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds régionaux.

Mesure 1.6 - Rapprocher sciences, entrepreneuriat, innovation et société.

Le contexte est caractérisé par :

- L'existence d'une tête de réseau de la CSTI en Corse inscrit au Contrat de Projets 2007-2013 peu fédératrice,
- L'existence d'une multitude d'acteurs de la CSTI non organisés en réseau,
- Une fête de la science en perte de vitesse,
- Des territoires ruraux non irrigués par la culture scientifique,
- Un public scolaire souffrant d'une absence de structures permettant la sensibilisation et la pratique à la CSTI tout au long de l'année, notamment dans les deux principales villes de Corse, Ajaccio et Bastia.

Objectif 14 : Améliorer la diffusion de la culture scientifique technique et industrielle	
Buts Poursuivis	Favoriser l'information du public sur tout le territoire sur les problématiques régionales nationales et internationales relevant de la culture scientifique technique et industrielle.
Actions	Identifier une tête de réseau régionale apte à contractualiser avec les principaux acteurs locaux voire nationaux de la CSTI, de la recherche, et les établissements scolaires, Créer des espaces, notamment à Ajaccio, Bastia et Corte, permettant la sensibilisation du public et la mise en œuvre d'ateliers pratiques tout eu long de l'année Favoriser la participation des acteurs locaux à des évènements nationaux (graines de sciences...) voire internationaux (année de la biodiversité...) Mettre en œuvre des appels à projets sur des problématiques d'actualité, notamment l'environnement et le développement durable. Permettre une diffusion de la CSTI sur tout le territoire par le biais des points « P@m » existant e Corse.
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse - État
Indicateurs et critères d'évaluation	Nombre d'évènements nationaux auxquels ont participé les acteurs locaux (2/an) Nombre d'évènement internationaux auxquels ont participé les acteurs locaux (1/an) Nombre d'appels à projets (1/an)
Lien/objectif/Économie	Attirer les jeunes vers des domaines d'activités susceptibles d'être les moteurs de l'économie de demain.
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	<ul style="list-style-type: none"> • Densification du réseau des opérateurs de la diffusion, • Positionnement par l'Etat et la CTC d'une nouvelle tête de réseau en la matière, • Élaboration d'une convention cadre et des conventions pluriannuelles d'application dédiées, • Mise en place de colloques (apprendre grâce aux mathématiques, ...)
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds régionaux, • 1-3,

Objectif 15 : Développer la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation auprès du citoyen

Buts Poursuivis	Favoriser la sensibilisation du public en général, et du scolaire en particulier à l'esprit d'entreprise et à l'innovation.
Actions	Utiliser les acteurs publics et associatifs de la CSTI pour sensibiliser le public à l'esprit d'entreprise et à l'innovation. Favoriser la participation des acteurs locaux à des événements nationaux voire internationaux de types rencontres écoles, collèges et lycées (création de jeune entreprise innovante, championnats mini entreprise, créations de junior entreprise, grand prix des collèges et lycées, tournoi de mini robots...) Mettre en œuvre des appels à projets autour de l'esprit d'entreprise et de l'innovation. Sensibiliser le public à l'esprit d'entreprise et à l'innovation par le biais du portail « SUPCORSICA », en lien avec le portail régional de l'innovation
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse - État
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participations à des rencontres (10/an) • Nombre d'appels à projets (1/an)
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement des « Journées de l'Innovation » à l'Université de Corse avec le CNRS, • Tenue des manifestations Art' à Gusto (agroalimentaire).
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds régionaux, • 1-3,
Lien Objectif/Économie	Voir ci-dessus buts poursuivis et actions

Objectif 16 : Développer l'esprit d'entreprise et la culture de l'innovation dans la communauté académique et institutionnelle

Buts Poursuivis	Mettre en place des outils permettant de sensibiliser et former la communauté scientifique à l'esprit d'entreprise et à la culture de l'innovation
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Campagne de sensibilisation des chercheurs et enseignants chercheurs à la question de la valorisation de leur recherche : séminaires d'information sur les droits de propriété intellectuelle, les modalités de dépôts de brevets, les contrats de recherche, etc. ▪ Mise en place de modules de formation spécifique à destination des chercheurs à la gestion de projet et au management d'entreprises, afin que les chercheurs créateurs d'entreprises disposent des connaissances de base en matière de gestion d'entreprise ▪ Institution
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de chercheurs sensibilisés (10/an) ○ Nombre de modules de formation mis en place (2/an)
Lien/objectif/Économie	Exploiter le gisement de connaissances qui n'a pas vocation à s'exprimer dans le secteur privé en lui donnant la possibilité d'accroître ses compétences dans le domaine de la gestion d'entreprise.
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	Mise en place d'un séminaire sur la propriété industrielle à l'Université de Corse.
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds régionaux, • 1-3,

Objectif 17 : Diffuser le concept d'innovation auprès des entreprises

Buts Poursuivis	Sensibiliser les entreprises à l'innovation comme moteur de la compétitivité
Actions	<ul style="list-style-type: none">▪ Définition des « cibles » et des modalités de communication▪ Définition du message, se basant sur des exemples concrets :<ul style="list-style-type: none">- qu'est ce que l'innovation ?- pourquoi innover ?- comment innover ?- les actions pour vous soutenir ?- les acteurs à contacter ? <p>Il s'agira de jouer sur des approches complémentaires : approche géographique ou sectorielle. Cette action s'articulera avec la mesure 5 du plan Corse Économie Numérique (CEN) « Actions de sensibilisation des entreprises aux enjeux du numérique »</p>
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">○ Nombre d'actions mises en place (2/an)○ Nombre de chefs d'entreprises sensibilisés (20/an)
Lien/objectif/Économie	Favoriser la prise de conscience du tissu entrepreneurial à l'impérieuse nécessité d'intégrer l'innovation aux processus de production.
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	Mise ne œuvre du plan « Corse Économie Numérique ».

Objectif 18 : Développer l'innovation sociale dans les entreprises

Buts Poursuivis	sensibiliser les entreprises à l'innovation sociale et créer des moyens d'accompagnement pour les initiatives les plus innovantes
Actions	<ul style="list-style-type: none">• Actions de sensibilisation• Mise en œuvre d'appels à projets pour l'innovation sociale• Créer un laboratoire régional d'innovation social
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">○ Nombre d'actions mises en place (2/an)○ Nombre de chefs d'entreprises sensibilisés (20/an)○ Nombres de projets retenus par les appels à projets (20/an)
Lien/objectif/Économie	Maintenir la cohésion sociale et financer l'évolution vers une société à deux vitesses.
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	Mise en œuvre du plan « Économie sociale et solidaire ».

Objectif 19 : Créer un portail régional de l'innovation

Buts Poursuivis	Informers les différents acteurs sur les ressources existantes en Corse
Actions	<p>Ce portail contiendrait différentes parties, avec des droits d'accès différenciés :</p> <ul style="list-style-type: none">• veille technologique,▪ veille sur les marchés▪ cartographie des savoir faire industriels et d'entreprise disponibles en Corse• cartographie des besoins des entreprises <p>Ce portail contiendrait le « portail de veille stratégique et d'intelligence économique au service des entreprises portant sur les technologies » (mesure 7 de CEN)</p> <p>Des séminaires d'information permettront de sensibiliser les acteurs sur la valeur ajoutée du portail, en particulier des grappes d'entreprises existantes et des acteurs du développement économique</p>
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse - État
Indicateurs et critères d'évaluation	Nombre de visites sur le portail (500/an) Suivi des statistiques (mettant en évidence notamment les liens et le continuum de visite du portail SUPCORSICA vers le portail de l'innovation)
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	Établissement du cahier des charges.
Lien Objectif/Économie	Voir ci-dessus buts poursuivis et actions

Axe d'intervention n°2 : Créer le continuum Enseignement – Recherche – Transfert et Valorisation

Mesure 2-1 - Donner au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche des infrastructures à la hauteur des enjeux.

Le contexte est caractérisé par :

- Une compétence régionale en matière de construction universitaire (loi du 22 janvier 2002),
- L'accession de l'Université de Corse à l'autonomie (loi du 10 août 2007)
- L'existence d'un programme exceptionnel d'investissement (PEI),
- le positionnement d'opérations de construction au PO-FEDER en retard d'exécution,
- L'établissement par le cabinet EDATER d'une évaluation à mi-parcours pluri-fonds Corse 2007-2013,
- Un délai de mise en œuvre réduit conduisant à programmer des priorités à exécuter sur la période 2011-2013.

Objectif 20 : Mettre en œuvre le programme de construction relatif au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche	
Buts Poursuivis	Fournir les infrastructures indispensables au secteur de l'enseignement supérieur
Actions	Réintégrer les projets de construction au sein d'une même enveloppe budgétaire afin de garantir une lisibilité en la matière à inscrire dans un nouveau programme 2011-2020 Redéfinir la planification du programme de construction.
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	Nombre de m2 livrés (cible 2014 : 20 000 m ²)
Lien/objectif/ Économie	Rattraper le retard en infrastructures dédiées à l'ESR.
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	Lancement des programmes des opérations : UMR LISA, extension de l'IUT, réhabilitation de l'UFR Lettres à l'Université de Corse.

Objectif 21 : Finaliser les projets de R&D régionaux

Buts Poursuivis	Fournir les infrastructures indispensables aux développements des thématiques de recherche
Actions	<p>Développer les projets de R&D validés et actés en 2007 : -MYRTE et PAGLIA ORBA autour du mix énergétique et en relation avec le pôle de compétitivité CAPENERGIES</p> <p>Développer les projets de R&D validés et actés en 2010 : -SERRE EXPERIMENTALE de l'INRA de Corse, -CORSICAGROPOLE et STELLA MARE autour des ressources durables (végétales et marines)</p> <p>Vérifier la pertinence d'autres axes de recherche finalisés : -autour des problématiques de développement durable en liaison avec l'ENSAM, l'Université de Corse, le CEA, le CNAM, -autour des TIC et du développement d'un réseau de « e-santé » supposant le déploiement du réseau RENATER -autour de la problématique des risques et des feux de forêts -autour de la réalisation de produits de diffusion en matière de politiques linguistiques et patrimoniales (projet universitaire de médiathèque de la Corse et des corses)</p>
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	Nombre de m2 livrés (Cible 2015 : 5 000 m ²) Nombre de centres de recherche et d'ETP chercheurs associés à la réalisation de ces projets (4 centres de recherche et 10 ETP chercheurs)
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	Finalisation de la phase 1 du projet MYRTE. Finalisation des études du projet STELLA MARE.
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none">• Fonds régionaux,• 1-3,
Lien Objectif/Économie	(Cf. notes jointes en annexe)

Mesure 2-2 - Accélérer le processus de transfert de savoirs, mettre en œuvre les réseaux et les outils d'interface, valoriser les résultats de la recherche.

Il s'agit de compenser l'écart existant et de tisser le lien entre un réseau de recherche en développement et un tissu économique constitué de TPE tournées essentiellement vers leur marché intérieur, structurées pour l'essentiel autour d'activités à faible productivité (BTP, tourisme).

Objectif 22 : Mettre en œuvre les plateaux techniques spécialisés	
Buts Poursuivis	Transférer les résultats scientifiques vers le tissu entrepreneurial. Spécialiser et mettre en réseau les outils. Faire émerger des projets concrets innovants issus des laboratoires qui ont un potentiel d'application.
Actions	Développer des plateaux techniques spécialisés autour : -de la PFT (plateforme technologique) en liaison notamment avec la filière aéronautique -de la cellule de valorisation de l'Université de Corse autour des problématiques développées par la recherche universitaire (feux, ressources naturelles, identité, eau, TIC, santé...) -d'organismes de transferts axés autour de problématiques agricoles (AREFLEC, CIVAM VITI, CIVAM BIO...) -des départements et de l'Institut Santé de l'Université de Corse en matière de couverture des soins (formation à la coordination d'équipes soignantes...) Soutien aux activités des organismes de transfert et de valorisation en matière de détection et de valorisation de projets innovants dans les laboratoires de recherche insulaires.
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	Nombre de plateaux techniques (3) Nombre d'activités valorisées (5)
Lien/objectif/ économie	Transferts de savoirs et savoirs faire spécialisés à destination des entreprises locales. (Cf. notes jointes en annexe)
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	<ul style="list-style-type: none"> • Transferts de technologies de la PFT à destination du pôle des industries aéronautiques (P IAC)
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds régionaux, • 1-3,

Objectif 23 : Valoriser plus efficacement les projets innovants issus de la

recherche	
Buts Poursuivis	Définir le meilleur moyen pour valoriser les résultats: création d'entreprise, accord de licence, vente de brevets, etc.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation du personnel de la cellule de valorisation et de l'Agropole aux techniques de commercialisation de l'offre de recherche (en dehors de la création d'entreprise) : marketing des brevets, prospection commerciale, etc. ▪ Financement d'un chargé de mission supplémentaire en charge de la détection et de la valorisation de projets. ▪ Renforcement des liens entre la Cellule de valorisation de l'Université et l'Incubateur Territorial pour accompagner, quand cela est pertinent, le chercheur vers la création d'entreprises innovantes, en particulier issues des plateformes technologiques
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de brevets déposés (1/an) ○ Nombre de brevets exploités (1/an) ○ Nombre de projets ayant donné lieu à une valorisation économique : création d'activité, accord d'exploitation avec une entreprise (1/an)
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	Recensement de deux brevets déposables à court terme sur le projet MYRTE et PAGLIA ORBA.
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds régionaux, • 1-3,
Lien Objectif/Économie	(Cf. notes jointes en annexe)

Axe d'intervention n°3 : Animer un réseau d'acteurs pour susciter et détecter des projets innovants, et se tourner résolument vers le marché extérieur

Mesure 3-1 – Renforcer l'insertion des acteurs corses dans les réseaux de connaissance en vue d'en améliorer les impacts sur la société insulaire.

Le développement de la Corse, peuplée de 300 000 habitants seulement, passe par l'ouverture aux marchés extérieurs. Le renforcement de l'influence et du rayonnement sont à construire.

Objectif 24 : Créer « un pool de matière grise »	
Buts Poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> Se donner les moyens de la percolation en tissant des liens enseignement supérieur-recherche, sphère publique et sphère privée, Susciter et structurer une filière de prestataires de services aux entreprises
Actions	<p>Le pool aura pour finalité de proposer des prestations à caractère économique, juridique, scientifique.</p> <p>Il se doublera de la création de « junior-entreprises » au sein des établissements d'enseignement supérieur.</p> <p>Il examinera la pertinence de la mise en place d'un statut juridique de l'entrepreneur pluriactif.</p>
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de prestations effectuées annuellement, Nombre de créations induites de cabinets de conseil, de consultance et d'ingénierie à délai 5 ans.
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	Amorce de la réflexion dans le cadre du CCESR notamment quant aux conditions de mise en œuvre.
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> Fonds régionaux,
Lien Objectif/Économie	Voir ci-dessus buts poursuivis et actions

Mesure 3-2 – Renforcer l’accompagnement et les outils pour stimuler l’innovation

Objectif 25 : Renforcer la capacité d’accompagnement des entreprises	
Buts Poursuivis	Améliorer la capacité de détection des projets innovants
Actions	<p>→ Mise en place d’un plan de formation pour les chambres consulaires et les structures qui œuvrent en appui direct auprès des entreprises permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Repérer les besoins en matière d’innovation ○ Mener une analyse de premier niveau ○ Faire le lien avec les structures compétentes <p>→ Elaboration d’une grille d’analyse des besoins d’une entreprise intégrant pleinement la dimension innovation Cette grille peut être mise en œuvre par les conseillers qui vont en entreprise et par les services instructeurs de demandes de financement publics. Il s’agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Repérer les besoins en matière d’innovation ○ Mener une analyse de premier niveau ○ Faire le lien avec les structures compétentes <p>Cela contribuerait à faire évoluer le circuit d’information entre les structures sur les besoins des entreprises : il faut en effet fluidifier le passage entre les acteurs « prospecteurs » et les acteurs « experts » et prendre en compte l’innovation dans toutes les demandes de financement public émanant d’entreprises</p> <p>→ Mise en place d’une cellule d’appui à la protection de la propriété industrielle.</p>
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d’évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de personnes formées dans les structures d’accompagnement ○ Nombre d’entreprises visitées avec la grille d’identification de projets innovants ○ Nombre d’entreprises aidées par la cellule de protection de la propriété industrielle ○ Nombre d’entreprise ayant entamé un projet d’innovation suite au diagnostic réalisé avec la grille ○ Nombre d’entreprise ayant déposé un brevet suite au passage par la cellule de protection de la propriété industrielle

Objectif 26 : Mettre en œuvre des dispositifs de conseil et d’ingénierie en faveur de la structuration du numérique dans l’entreprise au service de sa compétitivité	
Buts Poursuivis	Développer l’usage du numérique dans les entreprises et le télétravail.
Actions	Mesure 6 de Corse Économie Numérique
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d’évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d’entreprises bénéficiaires

Objectif 27 : Mettre en œuvre un schéma régional d'intelligence économique

Buts Poursuivis	<p>Pour une entreprise, rester dans la compétition passe nécessairement par une amélioration constante de ses produits ainsi que de ses processus. Ingénieurs et cadre, mais aussi enseignants et même services publics doivent appréhender le rôle crucial de l'information pour prendre les bonnes décisions au bon moment. L'information doit donc être recueillie, traitée et exploitée, c'est cela l'intelligence économique qui englobe :</p> <ul style="list-style-type: none">• la veille, le renseignement économique pour acquérir de l'information pertinente• la protection du patrimoine informatif (protéger le secret industriel)• l'aide à la décision (analyse)• l'influence (faire connaître l'entreprise et ses produits)
Actions	<ul style="list-style-type: none">▪ Elaboration d'un schéma régional pour l'intelligence économique qui identifierait les priorités suivantes :<ul style="list-style-type: none">→ Sensibiliser les PME/PMI sur ce thème→ soutenir le pôle de compétitivité et les filières→ Mettre en réseau l'information et les outils pour une plus grande efficacité→ Mieux faire connaître l'offre économique du territoire→ Développer les outils qui renforcent la sécurité économique des entreprises
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">○ Elaboration du schéma régional○ Point annuel sur les effets de sa mise en œuvre

Mesure 3-3 – Exporter savoirs et savoir-faire.

Objectif 28 : Développer et amplifier l'action régionale en faveur de l'incubation de projets

Buts Poursuivis	Favoriser la maturation des projets de créations d'entreprises
Actions	<p>L'incubateur régional généraliste doit permettre de faire émerger des entreprises innovantes. Le soutien comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'hébergement qu'il convient d'organiser sur l'ensemble du territoire et principalement sur Ajaccio et sur Bastia afin de créer des dynamiques collectives• Des équipements de pointe à offrir aux porteurs de projets• Une offre de formation, en partenariat avec les consulaires• Des prestations de conseil et d'expertise, pour lesquels il faudra qu'une solution pérenne soit trouvée au sein de la structure de portage actuel de l'incubateur• Développer une cellule d'appui à la protection de la propriété industrielle
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">○ Nombre de projets incubés○ Nombre d'entreprises créées issues de l'incubateur○ Nombre de nouveaux produits, nouveaux services mis sur le marché par les projets incubés

Objectif 29 : Soutenir l'expérimentation

Buts Poursuivis	Favoriser l'expérimentation et le prototypage
Actions	<ul style="list-style-type: none">→ Financement d'expertise, de prestations techniques ou technologiques (Fonds Corse pour l'Innovation):<ul style="list-style-type: none">• Développement de nouveaux produits/de nouveaux process• Diversification par l'adaptation d'un produit à de nouveaux débouchés→ Appui à la plateforme technique du Lycée Laetitia<ul style="list-style-type: none">• Investissement dans des équipements• Animation de la plateforme• Détection de projets innovants à cette occasion.
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">○ Nombre d'entreprises bénéficiaires de mesures financières d'accompagnement○ Nombre de prestations financées○ Nombre d'entreprises utilisant la plateforme technique○ Nombre de nouveaux produits, nouveaux services mis sur le marché soutenus par le FCI

Objectif 30 : Soutenir la création et l'animation de clusters

Buts Poursuivis	Structurer les secteurs d'activités porteurs (grappes d'activités) pour améliorer le potentiel d'innovation
Actions	<p>Cette action doit permettre l'élaboration de plan d'actions par cluster, avec la prise en compte de la dimension innovation, et inclut le soutien à la structure d'animation du cluster dans les premiers temps de son existence. (par exemple, l'action collective en faveur de la structuration de la filière numérique insulaire (mesure 1 de Corse Économie Numérique)</p> <p>Le plan d'actions pourra relever de plusieurs mesures de la stratégie.</p>
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">▪ Réalisation :<ul style="list-style-type: none">○ Nombre de clusters/grappes d'entreprises structurés○ Nombre d'entreprises adhérentes aux clusters/grappes d'entreprises structurés▪ Résultat :<ul style="list-style-type: none">○ Nombre de projets de R&D menés par les entreprises des grappes

Objectif 31 : Prospector pour attirer des entreprises innovantes

Buts Poursuivis	Développer les filières par une croissance exogène
Actions	<p>Les secteurs d'activités structurants de l'économie régionale ont tout à gagner d'une croissance exogène, par l'accueil d'entreprises innovantes. La prospection devra cibler des activités (1) ayant déjà des entreprises locales solides et innovantes et (2) complémentaire de l'existant.</p> <p>Les facteurs d'attractivité ne sont pas seulement financiers :</p> <ul style="list-style-type: none">• Environnement propice• Services,• Ressources humaines... <p>Il pourra s'agir d'entreprises existantes ou de projets de création d'entreprises</p>
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">○ Nombre de porteurs de projets contactés○ Nombre de projets implantés

Objectif 32 : Organiser et exporter la filière « ingénierie de formation »

Buts Poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> • Faire porter l'intervention publique en faveur d'une évolution de la structure économique de nature à faire émerger des activités à forte valeur ajoutée susceptibles de modifier la structure de l'emploi par l'émergence de filières employant cadres et professions intellectuelles supérieures; • Donner la priorité aux domaines où la Corse peut atteindre un niveau lui permettant d'accéder aux marchés extérieurs, c'est-à-dire ceux où la petite taille est un handicap surmontable; • Faire progresser concomitamment le développement des connaissances, matière première du processus individuel et collectif de l'innovation, et le développement de la sphère marchande et de la relation au marché, celui-ci, du fait de l'étroitesse du marché intérieur, devant être entendu quasi inévitablement comme étant le marché international ; • Faire de la Formation des hommes, une activité économique à part entière tournée vers l'exportation du savoir, des connaissances et des compétences. • Se classer parmi les 5 premières régions françaises exportatrices de Formation à délai 10 ans
Actions	<p>Incitation forte destinée à organiser des opérateurs actuellement isolés au sein d'une filière recentrée autour d'un partenariat noué entre la Collectivité Territoriale de Corse, l'Université de Corse et le Conservatoire National des Arts et Métiers en Région :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapprocher l'Université de Corse et le CNAM, • Rapprocher la formation continue du supérieur des bassins d'emplois de la Corse pour être au plus près des besoins des hommes et des entreprises, en privilégiant le mixage des publics et des financements, • Assurer la lisibilité et l'attractivité internationale de l'offre de formation du supérieur en Corse par une valorisation de cette dernière. • Délocaliser les meilleures formations de l'Université de Corse à l'étranger, notamment dans les régions francophones partenaires, • Créer des produits de formation continue commercialisables au plan national et international.
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<p>Nombre de formations délocalisées Évolution en parts de marché national et international</p>
Le travail accompli depuis le vote de la SRI	Recrutement d'un prestataire de service par la CTC pour examiner les conditions de la restructuration de la filière « Ingénierie de Formation du Supérieur ».
Indicateurs qualitatifs	Se classer parmi les 5 régions françaises exportatrices de formations à délai 10ans (en pourcentage des exportations).
Financement pressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds régionaux, • F.S.E,
Lien Objectif/Économie	Voir ci-dessus buts poursuivis et actions

Axe d'intervention n°4 : Soutenir, accompagner et faire fructifier les projets innovants

Mesure 4.1 : Accompagner les entreprises pour la recherche et l'exploitation de nouveaux marchés

Objectif 33 : Accéder aux nouveaux marchés pour commercialiser les innovations produits/services développés sur l'île (Corsexport)	
Buts Poursuivis	Développer les exportations
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • aide individuelle (étude de marchés, connaissance des marchés) ; • actions collectives (présence collective sur les foires et salons à l'international ; recrutement de cadres export ; etc.)
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'action de prospection ○ Nombre d'entreprises participantes ○ Valeur des exportations

Objectif 34 : Mettre en place des actions collectives de veille stratégique et d'intelligence économique	
Buts Poursuivis	Améliorer la connaissance des marchés et de l'évolution technologique des secteurs économiques structurants.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aider les acteurs publics et privés à initier des démarches collaboratives pour la collecte et l'analyse des données économiques ▪ Soutenir les entreprises dans le cadre de démarches collectives pour développer des actions de veille stratégique et d'intelligence économique ▪ Rédiger des bulletins d'information
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de bulletins d'information diffusés ○ Nombre d'abonnés aux bulletins

Objectif 35 : Mettre en œuvre un accompagnement sur les innovations non technologiques (nouvelles formes de marketing, d'organisation et de management)	
Buts Poursuivis	Implanter l'innovation dans les stratégies d'entreprises Sécuriser les projets technologiques par des expertises marketing Développer des formations au « lean-management »
Actions	En complément des actions relatives au financement des formations des chefs d'entreprises et des salariés, le financement de prestations pourra favoriser et sécuriser <ul style="list-style-type: none"> • aide individuelle à l'accès au conseil ; • actions collectives (stratégie collectives de marque et/ou de qualité ; stratégie collective en matière de distribution, management environnemental, design, marketing, etc.)
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'actions collectives ○ Nombre d'entreprises bénéficiaires

Mesure 4.2. Accueillir des activités innovantes

Objectif 36 : Favoriser l'accueil d'entreprises innovantes	
Buts Poursuivis	Accompagner les entreprises innovantes dans leur développement par un hébergement pour : <ul style="list-style-type: none">• fixer de petites grappes d'entreprises innovantes• Attirer des entreprises à partir d'un noyau
Actions	Développement de capacité d'accueil d'entreprises (locaux, haut débit, services...). Ce développement doit s'intégrer dans la Promotion des zones d'activités (mesure 131 POE) qui vise à favoriser la création et/ou la requalification de zones d'activités répondant aux critères du développement durable en matière d'accessibilité, de promotion des énergies renouvelables et d'utilisation des technologies de l'information <ul style="list-style-type: none">• Financement de l'assistance technique• Financement de la création de zones d'activités
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">○ Nombre d'entreprises innovantes hébergées dans des sites dédiés

Mesure 4.3. Mettre les outils financiers au service de l'innovation

Objectif 37 : Créer un fonds d'amorçage	
Buts Poursuivis	Appuyer la création d'entreprises
Actions	Création d'un fonds Gestion du fonds avec des critères d'attribution prenant en compte le caractère innovant et « risqué » des projets.
Chef de file	entreprises
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">○ Nombre d'entreprises bénéficiaires du fonds d'amorçage○ Montants financés par le fonds d'amorçage dans des entreprises innovantes implantées en Corse

Objectif 38 : Lever l'hypothèque du financement du premier brevet pour les PME	
Buts Poursuivis	accompagner les PME des secteurs traditionnels dans une première démarche d'innovation
Actions	Financement du coût du premier brevet pour les PME, Appui par la cellule de propriété industrielle de l'ADEC
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">○ Nombre de brevets financés

Objectif 39 : Participer au financement des outils de production

Buts Poursuivis	Soutenir la production de biens ou de services innovants
Actions	Financements dans des conditions favorables des investissements nécessaires pour : <ul style="list-style-type: none">• la production de nouveaux produits• la mise en place de nouveaux process Seront notamment financés les projets ayant fait l'objet d'un soutien à l'expérimentation. En complément de ce financement, il sera important de mobiliser les dispositifs de soutien à l'innovation non technologiques :
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">○ Nombre d'entreprises bénéficiaires

Mesure 4.4. : Mettre en place une politique des achats publics tournée vers l'innovation

Objectif 40 : Expérimenter des clauses environnementales sur des marchés publics (notamment de travaux)

Buts Poursuivis	Inciter une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux (conception, matériaux, produits)
Actions	<ul style="list-style-type: none">• Travail partenarial mené par l'OEC avec les acteurs concernés.• Elaboration des cahiers des charges• Suivi Ce travail devra être mené en étroite collaboration avec les professionnels, afin d'accompagner les entreprises dans l'évolution de leurs compétences.
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">○ Montants des marchés avec une clause environnementale